

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 14 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mil vingt, le Lundi 14 septembre à 19 heures 30, le conseil municipal de la commune de COISE-SAINT-JEAN-PIED-GAUTHIER, dûment convoqué le 8/09/2020, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BENETTI, maire.

Présents : Mmes BRET Arlette - COUDRAY Anne - CABROL Rose-Marie - COMBET Nadine - TONDA-ROCH Marie-Pierre - REVY-NUYTTENS Jennifer - Ms EXCOFFIER Roland - HENRIQUET Florent - FOURNIER Vincent - FARICELLI Andrea - PORRAZ Jean-François - VERLUCCO François

Absents excusés : PLASSIARD Delphine (procuration à PORRAZ Jean-François) - COTTET Gaëtan (procuration à BENETTI Jean-Luc)

Secrétaire de séance : Mme BRET Arlette

COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, qu'il est créé au sein de la Communauté de Communes Cœur de Savoie, une commission intercommunale des impôts directs (CIID). Cette CIID intervient en matière de fiscalité directe locale concernant les locaux professionnels et biens divers en donnant son avis sur la mise à jour éventuelle des coefficients de localisation qui visent à tenir compte de la situation particulière. Son rôle est consultatif.

Il convient donc au conseil municipal, de proposer un candidat à la Présidente de la Communauté de Communes Cœur de Savoie qui le soumettra au Directeur départemental des finances publiques pour nomination.

Deux candidats se proposent : Monsieur BENETTI Jean-Luc et Monsieur PORRAZ Jean-François

Le conseil municipal passe au vote à main levée : BENETTI Jean-Luc : 12 voix ; PORRAZ Jean-François : 3 voix

Après délibération, Monsieur BENETTI Jean-Luc sera proposé pour siéger à la CIID.

CONVENTION RELATIVE A L'INTERVENTION DU CENTRE DE GESTION SUR LES DOSSIERS RETRAITE CNRACL – 2020/2022

Monsieur le Maire rappelle que le centre de gestion (CDG) propose aux collectivités qui le souhaitent, de lui confier, par convention, une mission facultative de suivi et d'instruction des dossiers CNRACL dans le cadre de prestations soumises à participation financière.

Cette convention instaure une mission supplémentaire pour les CDG, qui conduit à organiser des rendez-vous individuels au profit des agents à 5 ans des droits à retraite, afin de réaliser des accompagnements personnalisés retraite. La mise en œuvre de ces entretiens nécessitera la fiabilisation du compte individuel retraite.

Il est rappelé que la signature de la convention ne contraint nullement la collectivité à confier l'instruction de tous les dossiers de retraite des agents mais il permet de pouvoir bénéficier de son appui en cas de besoin. Ainsi, dans l'hypothèse où les services n'adressent pas de dossiers individuels au CDG, la signature de la convention n'entraînera aucune facturation.

En conséquence, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention et autorise le maire à la signer.

VIREMENT DE CREDIT

Madame Coudray informe les membres présents, qu'il est nécessaire de réaliser des virements de crédits correspondant à des écritures comptables. Ces virements sont nécessaires pour récupérer la TVA sur des études. Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces virements de crédits.

FIXATION TARIF POUR MISE A DISPOSITION D'UNE SALLE POUR COURS DE ZUMBA

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a été contacté par un professeur de zumba afin de pratiquer cette activité sur la commune. Des cours pourraient être dispensés le mercredi et le jeudi à partir de 19 h. Après délibération, à l'unanimité, le conseil municipal accepte de louer la salle des associations au tarif de 200 € pour la saison 2020/2021 (de septembre 2020 à juin 2021) pour le créneau du mercredi. Le même tarif sera appliqué pour le créneau du jeudi.

AFFAIRES DIVERSES

Commissions thématiques intercommunales : Monsieur le Maire informe les membres présents que le conseil communautaire propose de former des commissions chargées d'examiner les questions qui lui sont soumises soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles n'ont aucun pouvoir de décision. Elles seront composées de 24 élus : 8 délégués communautaires et 16 élus des communes. 10 commissions thématiques sont proposées. Il est demandé aux élus de se prononcer sur leur engagement, 1 élu/commune/commission.

- Agriculture-forêt → Fournier Vincent
- Tourisme →
- Transition énergétique-plan climat →
- Petite enfance-enfance-jeunesse → Coudray Anne
- Développement économique-emploi → Faricelli Andrea
- Déchets →
- Assainissement → Benetti Jean-Luc
- Milieux naturels → Tonda-Roch Marie-Pierre
- Culture →
- Mobilités-déplacements → Cabrol Rose-Marie

Il est demandé à chaque élu de réfléchir quant à l'éventuelle participation à une commission, avant le 30 septembre.

Point sur les travaux : Monsieur Henriquet informe le conseil qu'un broyeur de végétaux a été acheté. La livraison interviendra début octobre.

La remise en état du rond-point de la mairie est achevée ; reste les plantations dans les jardinières à effectuer.

Point sur la forêt : Monsieur Fournier fait part de sa visite avec l'agent ONF sur le territoire communal. L'ONF doit rechercher un prestataire pour finir de dégager les sentiers.

Un affouage sera éventuellement proposé sur le reste de la coupe de peupliers.

Point Pôle multiservices : Monsieur le Maire fait part au conseil que les offres ont été reçues et sont en étude. Le chantier pourra débuter normalement avant la fin de l'année.

Médaille d'honneur : Monsieur le Maire fait un bref rappel de la carrière professionnelle de la secrétaire de mairie, Mme David-Tracaz Laurence, qui a débuté en 1986. A ce titre, il lui remet le diplôme de la médaille échelon vermeil décerné par Monsieur le Préfet, correspondant à 30 années au service des collectivités locales. Monsieur le Maire réitère ses remerciements pour la qualité du travail effectué au sein de la commune.